

PPL1060 – PRATIQUES DE L'AIDE INTERNATIONALE DANS LE MONDE – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Définitions et évolution des concepts et des pratiques liés au développement. Cadre juridique. Responsabilités des acteurs, objectifs, critères et limites de l'aide internationale. Bénéficiaires. Méthodologie du travail en équipe. Études de cas.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à soutenir le développement de la pensée critique et scientifique à partir d'analyses de situations et de cas dans le secteur de l'aide internationale qu'elle soit canadienne, québécoise ou d'ailleurs. Le cours présente des outils de synthèse et d'analyse à partir d'exemples tirés de la pratique des OCI ou d'organisations en lien avec ce secteur. Il prépare à l'inférence, soit à partir de pratiques pour conceptualiser voire théoriser certaines pratiques issues de la CSI. Par ailleurs, ce cours vise à développer la capacité d'analyse critique de la coopération et de la solidarité internationales dans les pays ayant un indice de pauvreté élevé.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- identifié le cadre juridique et le vocabulaire spécifiques à la coopération et solidarité internationales;
- distingué les différentes formes d'aide;
- illustré certaines spécificités de la coopération canadienne et québécoise comparativement à d'autres modes d'opérations pratiques dans le monde;
- tenu une argumentation analytique et critique sur des pratiques d'opérationnalisation de l'aide abordées pendant le cours;
- utilisé une méthodologie de travail efficace en équipe multidisciplinaire, interculturelle et intergénérationnelle.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

Définition et cadre conceptuel : Coopération internationale du développement, solidarité internationale, humanitaire. Coopération nord-sud, sud-sud, sud-nord. Distinction du rôle des États, des organisations internationales et des organisations de la société civile. APD. Bénéficiaires de l'aide. Internationalisation et transnationalisation incluant celle des mouvements sociaux. Partenariats, dont les PPP. Efficacité de l'aide.

Quelques auteurs : Audet, Desrosiers et Roussel, Banerjee et Duflo, Caouette, Davies, Dauvin, Freyss, Gélinas, Quenault, Sen, Stiglitz, Thérien.

- **Savoir-Faire**

Synthèse de lectures sur les nouveaux développements en CSI. Analyse de situations et d'études de cas incluant la littératie numérique pour réaliser une analyse conjoncturelle par étapes. Analyses étayées de situations réussies, d'égarements et de mirages. Développement d'une méthodologie de travail en équipe et développement d'un guide pratique.

- **Savoir-être**

Ouverture à la différence. Rigueur. Souci de la terminologie employée et du détail. Éthique et conduite. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail d'équipe à l'aide d'un guide incluant évaluation par les pairs à concevoir	20 %
Modalité 2 – Bibliographie commentée en équipe	10 %
Modalité 3 – Analyse conjoncturelle-contexte ou pays avec 4 étapes	50 %
Modalité 4 – Examen final	20 %

PPL1080 - DÉCOLONISATION DE L'ACTION À L'INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Processus épistémique de la décolonisation de l'esprit, des savoirs et de l'action en situation de coopération et solidarité internationales. Déconstruction des préjugés et des clichés. Analyse critique appliquée à des études de cas.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à démontrer comment les processus de colonisation et de décolonisation de l'esprit et de l'action se construisent et se déconstruisent. La littérature empruntée à différents domaines permet d'analyser des cas concrets et de composer des activités pertinentes pour permettre de déconstruire ces processus en contexte de coopération internationale du développement, de la solidarité internationale et dans le secteur de l'humanitaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- établi un parallèle entre la colonisation territoriale, la colonisation de l'esprit et de l'action;
- identifié dans son environnement et dans un contexte international des préjugés et des clichés, des mythes ou encore des situations discriminantes;
- utilisé des méthodes et outils pour soutenir la décolonisation de l'esprit et de l'action en CSI;
- conçu une fiche décrivant un atelier ou une initiative pour sensibiliser à ces processus.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

Processus de colonisation et décolonisation dans différents secteurs et milieux : éducation, sciences, sphères de pouvoir... en lien avec les actions de CSI.

Quelques auteurs: Berque, Blanchard, Bogalska-Martin, Boyer, Brassard, Derrida, Durkeim, Eboussi-Boulaga, Ferro, Giroux, Larivière, Lepage, Mead, Mignolo, Ngugi wa Thiong'o, Mbembe, Platon, Rocher, Salaün, Wane, Wolf.

- **Savoir-faire**

Analyse de situations du domaine de la psychologie sociale. Analyse de situations qui permettent de développer une méthodologie de travail participative et coconstructive. Analyse de situations qui permettent de porter un regard sur son propre leadership.

- **Savoir-être**

Ouverture à la différence. Rigueur. Souci du détail. Application de codes d'éthique et de conduite. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 - Analyse de discours sur l'action en CSI	20 %
Modalité 2 - Travail individuel – Étude de cas	20 %
Modalité 3 - Conception d'une fiche pour décoloniser l'action en CSI	30 %
Modalité 4 - Examen final – Mise en situation	30 %

PPL2120 - ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Fondements théoriques, cadres de référence, approches et modèles, grilles de lecture critique en éducation à la citoyenneté mondiale. Leviers du pouvoir citoyen et outils de changement. Rédaction de plaidoyers appliqués à des enjeux internationaux.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à initier les étudiant.es à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Les organismes de coopération internationale sont engagés dans un processus d'information, de sensibilisation, d'engagement et d'éducation du public. Ces actions sont maintenant regroupées dans une approche émergente appelée « éducation à la citoyenneté mondiale » (ÉCM). Ce cours permet d'analyser comment l'ÉCM, telle que définie par l'UNESCO et autres organisations et institutions, s'intègre à la réalité de la coopération internationale d'ici et d'ailleurs, et d'analyser l'évaluation de son impact. L'étudiant.e sera amené.e à participer à la conception d'un programme, d'un projet en ÉCM ou d'une trousse incluant un cadre de références.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- défini l'éducation à la citoyenneté mondiale;
- défini les approches en ÉCM;
- porté un regard critique sur le choix de la définition et des approches retenues;
- analysé la portée de certaines actions concrètes en ÉCM;
- évalué l'impact de contenus en ÉCM;
- conçu un modèle de cadre de références, un modèle de programme ou d'activité en ÉCM.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
Définitions et illustrations de ce que sont l'information, la sensibilisation, l'engagement et l'éducation du public. Analyse des fondements théoriques de l'ÉCM. Méthodologies de développement de cadres de référence. Approches et modèles existants au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Grilles de lecture. Leviers du pouvoir citoyen et outils de changement. Plaidoyer. Cas pratiques issus de la coopération internationale testés et éprouvés par différents OCI.
- **Savoir-faire**
Analyse comparée. Conception ou évaluation de matériel pédagogique pour un exercice en ÉCM. Arbre à problèmes.
- **Savoir-être**
Ouverture à la différence. Rigueur. Souci du détail. Éthique. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Composition d'un tableau comparatif de l'impact des définitions de l'ÉCM	20 %
Modalité 2 – Élaboration d'un portrait-ÉCM en comparaison avec un autre pays	30 %
Modalité 3 – Exercice d'analyse critique d'une approche et d'un modèle	20 %
Modalité 4 – Création et évaluation d'un cadre de référence/programme/projet	30 %

PPL2130 - ART, CULTURE ET INTERVENTIONS À L'INTERNATIONAL - 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

L'art et la culture comme véhicules d'échange et de dialogue en solidarité internationale. Gestion de la diversité. Perspectives multi, inter et transculturelles. Impacts sociaux et psychosociaux. Approche par projets, études de cas.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à développer la créativité par la conception d'activités artistiques, culturelles ou récréatives afin d'encourager la réconciliation, la cohésion sociale et l'identité commune tant au niveau local, régional, national et international. Ce cours vise également à développer la mutualisation et l'échange d'expertises pour encourager la coopération et la solidarité internationales dans le domaine culturel et artistique et récréatif.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura:

- défini des initiatives et activités artistiques, culturelles et récréatives adaptées à des situations de CSI;
- décrit le lien entre l'art, la culture et le développement durable;
- explicité comment l'art et la culture véhiculent, de façon formelle ou informelle, le savoir mais aussi une vision de l'éducation;
- explicité en quoi l'art et la culture peuvent être des vecteurs de (re)construction sociale et des outils de consolidation de la paix;
- analysé les échanges culturels, multi-, inter- et transculturels possibles à travers des projets artistiques croisés;
- analysé des initiatives favorisant des liens transfrontaliers et transnationaux;
- analysé des programmes de soutien psychosocial par l'art;
- composé un travail d'équipe relatif au contexte de coopération et solidarité internationales.

ÉLÉMENTS DE CONTENU**• Savoirs**

Bénéficiaires et acteurs des initiatives. Contextualisation de la mise en œuvre des initiatives artistiques et culturelles en CSI. Analyse de besoins et impacts de l'initiative au niveau social ou psychosocial. Gestion de la diversité. Définition de concepts et approches : multicultural, interculturel, transculturel, appropriation culturelle vs échanges, dialogues culturels et autodétermination. Illustrations à partir des domaines de : architecture, design, littérature, poésie, théâtre, muséologie, arts numériques et visuels ou encore le cinéma.

Quelques auteurs et références : Andrijasevic et Walters. Bortolotto, Sewane. Guide de mise en œuvre des indicateurs UNESCO de la culture pour le développement.

• Savoir-faire

Acquisition d'une connaissance et d'une compréhension fines des sociétés, de leurs similitudes, de leurs spécificités et de leur développement par la prise en compte de facteurs culturels, sociaux, économiques et territoriaux. Analyse des besoins et de manifestations artistiques en fonction de l'atteinte d'objectifs définis. Amener et poursuivre de discussions sans confrontation sur les modes de vie, usages, coutumes, opinions divers...

• Savoir-être

Ouverture d'esprit, acceptation des différences. Adaptation à différentes réalités. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Analyse d'une étude de cas	30 %
Modalité 2 – Conception d'une activité artistique ou culturelle	30 %
Modalité 3 – Analyse critique d'un projet	40 %

PPL2140 – ÉGALITÉ FEMME/HOMME ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Rôles et transformation des rapports Femmes/Hommes en développement international. Égalité des genres. Enjeux juridiques, équité, diversité. Méthodes d'analyse et d'intervention. Institutionnalisation, intersectionnalité, masculinités, féminismes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à :

- développer une meilleure connaissance des enjeux entourant l'égalité entre les femmes et les hommes (ÉFH), l'égalité des genres et l'égalité des sexes;
- connaître des outils d'analyse et d'intervention dans une perspective historique et opérationnelle ;
- analyser les enjeux entourant les différents fondements et les diverses formes de discriminations ;
- développer une plus grande capacité d'intégration de la dimension des rapports hommes/femmes dans les projets de développement international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- présenté la dimension historique de l'ÉFH, de l'égalité des sexes et de l'égalité des genres;
- analysé de manière critique les enjeux entourant l'ÉFH dans un contexte donné;
- analysé certains enjeux présents et absents à partir de politiques féministes, d'ici et d'ailleurs;
- analysé l'impact des discriminations pour concevoir des projets de développement international qui les minimisent ;
- mis en pratique les outils d'analyse et d'intervention pour une meilleure intégration de la dimension de l'ÉFH dans les projets de développement internationaux.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
État des lieux de l'ÉFH, de l'égalité des genres et de l'égalité des sexes. Fondements, définitions des discriminations. Différentes approches théoriques et approches complémentaires : féminismes, masculinités, intersectionnalité. CSI : Concept de genre et de sexe. Fondements basés sur les droits humains : instruments internationaux de défense des droits des femmes et des enfants, et approche basée sur les droits. GED. GAR. Exemples concrets de résistances, causes et solutions.
- **Savoir-faire**
ADAD. Analyse d'obstacles et de défis. Analyse de la capacité institutionnelle des organisations à intégrer la dimension du genre. Analyse comparative entre les sexes, le renforcement du pouvoir et l'ÉFH et de l'impact des discriminations. Négocier des enjeux de genre : travailler sur les intérêts communs. Maîtriser les bases d'une politique relative à l'ÉFH et distinguer la différence entre les codes éthiques et de conduite en la matière.
- **Savoir-être**
Ouverture d'esprit. Utilisation rigoureuse d'une méthodologie de travail. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 - Examen de mi-session	10 %
Modalité 2 - Travail d'équipe à l'aide d'un guide	15 %
Modalité 3 - Présentation écrite ou orale	25 %
Modalité 4 - Examen final	50 %

PPL2160 – CHANGEMENTS ET JUSTICE CLIMATIQUES – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Définition. Populations vulnérables et réfugiés climatiques. Responsabilités communes et différenciées. Mobilisation des acteurs. Projets transnationaux. Actions juridiques. Principes, solutions globales et locales dans le monde. Mesures équitables.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à sensibiliser à l'impact des changements climatiques sur les populations vulnérables. Il vise également à explorer la contribution de la société civile à la cause climatique. Dans un contexte de solidarité internationale, ce cours vise à analyser la manière dont les acteurs sont sensibilisés aux changements climatiques et analyser quels sont les recours possibles pour y faire face.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure:

- D'énoncer les responsabilités internationales des États, des collectivités et des individus en cas de dommages ;
- De décrire les actions de mobilisation émergentes ;
- De décrire le cadre institutionnel et la capacité des États à prendre en charge le problème climatique ;
- De rédiger un plaidoyer pour mieux définir ce qu'on entend par changements climatiques, et ce, afin de mieux opérationnaliser la justice climatique.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs** : changements climatiques. Justice climatique. Empreintes écologiques. Montée d'un contentieux climatique. Volet de « justiciabilité » de la justice climatique. Mobilisation de la société civile dans le monde. Droit et mobilisation devant des institutions judiciaires.
Quelques auteurs et ressources : André et Bourban. Blackstone, Cournil et Tabeau, Feinberg, Jeammaud, Torre-Schaub, Stuart Mill, Verheyen et Roderick. Rapport Stern. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, PNUD. Ouranos. Pembina.
- **Savoir-faire**
Rédiger un plaidoyer. Articulation entre la théorie et la pratique. Littératie numérique.
- **Savoir-être**
Rigueur. Souci du détail. Motivation à l'action. Éthique. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail individuel	30 %
Modalité 2 – Analyse d'une étude de cas	30 %
Modalité 3 – Examen final – Rédaction d'un plaidoyer	40 %

PPL2210 – NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR L'INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Contextes local, régional et international. Innovation technologique et renforcement des capacités. Partage de connaissances et apprentissage mutuel. Innovations sectorielles : implantation, impacts, fracture technologique. Analyse critique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à présenter les nouvelles technologies appliquées à la coopération internationale du développement, la solidarité internationale et le secteur de l'humanitaire. Il vise à outiller les étudiants concernant ces derniers développements, la conception et la mise en œuvre de politiques et d'activités afin de réduire la fracture technologique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- utilisé certaines nouvelles technologies utiles à des secteurs précis;
- décrit le lien existant entre l'innovation technologique et le renforcement des capacités;
- décrit le cycle d'innovation en CSI;
- analysé l'impact de certaines nouvelles technologies sur la coopération internationale du développement et la solidarité internationale;
- rédigé un plaidoyer pour soutenir la réduction de la fracture technologique en vue de réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
Transfert technologique et adaptation locale. Réalités locales, régionales et internationales. OSC et Mouvements sociaux. Analyse des besoins et développement de compétences en CSI. Innovations sectorielles (ex. des secteurs de la santé et de l'éducation). Réseaux sociaux. Développement de partenariats et accompagnement. Réduction de la fracture technologique. Aspects techniques et financiers. Géopolitique de l'intelligence artificielle.
- **Savoir-faire**
Analyse de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique. Rédaction de plaidoyer.
- **Savoir-être**
Acceptation des différences. Capacité d'adaptation à différentes réalités. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Analyse critique d'une politique ou d'une situation	25 %
Modalité 2 – Analyse contextuelle	25 %
Modalité 3 – Rédaction de recommandations	25 %
Modalité 4 – Rédaction d'un plaidoyer en faveur de la réduction de la fracture technologique	25 %

PPL2230 – CONSTRUCTION DE SAVOIRS À L'INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Processus de création de nouveaux savoirs à partir de faits, de savoir et de savoirs d'expérience ou d'action existants. Perspective interculturelle. Analyse de pratiques : enquête, recherche-action. Capitalisation et systématisation d'expériences.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Dans une perspective de praxis, ce cours vise à développer la compétence de genèse d'un savoir d'expérience appliquée au champ de la coopération et de la solidarité internationales. Il permet à l'étudiant.e d'identifier l'émergence de nouveaux savoirs en vue de favoriser des solutions durables applicables à la coopération et à la solidarité internationales.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- approfondi sa capacité d'introspection critique en se positionnant comme agent social porteur de valeurs et en situant sa propre pratique dans les dynamiques socioculturelles;
- utilisé de manière rigoureuse les concepts de base de la pensée critique et scientifique;
- exercé des pratiques particulières liées à la genèse du savoir d'expérience;
- expérimenté la genèse d'éléments d'un savoir d'expérience autour d'un projet concret de coopération ou de solidarité internationale.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

Quelques auteurs : Artaud, Beaud et Weber, Bonfil Batalla, Claux et Lemay, Cliche, Cruz Rodriguez, Dumet, Emongo, Fals Borda et Mora-Osejo, Gallenga, Hickendorff, Jara, Latour, Jose Levy, E. Morin, Niasse, Palma, Pannikar, Rist, Soulé, Todorov, Tubino, Vallejo-Gomez, Venier et Schmitt, Wittorski.

- **Savoir-faire**

1. Positionnement de soi
 - Exploration de son vécu, de ses valeurs et de ses pratiques
 - Positionnement de soi comme agent social et de ses pratiques dans les dynamiques socioculturelles
2. Exploration des concepts de la pensée critique et scientifique pour la genèse de savoir d'expérience dans le champ de la coopération et de la solidarité internationales : Fait, savoir et savoir d'expérience ou d'action. Pratique et théorie. Objectivité et subjectivité. Données qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires. Pensée scientifique et pensée complexe. Perspective interculturelle. Approches de recherche pour la genèse de savoir d'expérience (analyse de pratiques, enquête de terrain, recherche-action, capitalisation et systématisation d'expériences)
3. Exercice de pratiques liées à la genèse de savoir. Pratique de questionnement de la réalité de la coopération et de la solidarité internationales. Pratique de collectes de données qualitatives et de description d'une situation (observation, entrevues et narration). Pratiques de synthèse (résumé d'un projet et d'un article scientifique sur le développement et schématisation d'idées). Pratiques d'analyse (analyse critique d'idées et algorithmes)
4. Génération d'éléments de savoir d'expérience

- **Savoir-être**

Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Études de cas	30 %
Modalité 2 – Travail en équipe : élaboration d'un projet	15 %
Modalité 3 – Travail individuel : Rédaction du projet	25 %
Modalité 4 – Travail final	30 %

PPL2240 – INGÉNIERIE DE LA FORMATION POUR L'INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Analyse des besoins et des attentes des apprenants. Approche pédagogique. Méthodes, modélisation, outils et techniques de conception en formation pour l'international. Alignement pédagogique. Adaptation au contexte. Éléments critiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à donner les outils nécessaires afin que la conception d'une formation soit pertinente, motivante, interactive ou ludique et engageante. Le cours vise à développer une méthodologie de travail et à structurer des activités pédagogiques pour la CSI.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- réalisé une analyse des besoins et géré des attentes distinctes des apprenants;
- appliqué des méthodes et utilisé des outils et des techniques de conception de formation;
- intégré des contenus en lien avec la coopération internationale du développement et la solidarité internationale;
- distingué l'approche par compétences de l'approche par objectifs;
- défini des objectifs pédagogiques de formation;
- appliqué différentes taxonomies relatives à l'atteinte des objectifs de formation;
- évalué l'alignement pédagogique afin qu'il y ait adéquation entre les objectifs et les modalités d'évaluation;
- adapté du matériel pédagogique de formation dans un contexte précis;
- pratiqué l'auto-évaluation et l'observation;
- conçu une évaluation sommative et formative informelle pour apprendre à s'ajuster.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
Formation en présentiel et en ligne. Publics cibles. Analyse des besoins et des attentes. Conception de formation adaptée à un contexte de CSI. Design pédagogique ou de formation. Logiciels de formation. Méthodes ADDIE et ASSURE. Évaluations. [Quelques auteurs et références](#) : Edgar Morin (7 savoirs en enseignement Enseigner à vivre). Les styles d'apprentissage Théorie de Schön. Perrenoud, Le Boterf, Bloom, Paquette, Carré, Barbier, Enlart, De Landsheere, Karthwohl, Engelhart, Gagné, Berbaum. E. Bourgeois, Chartier. Matériel : Trousseau FOURMIS.
- **Savoir-faire**
Analyse des besoins. Adaptation du matériel en fonction du contexte et des apprenants à partir d'une trousse pédagogique.
- **Savoir-être**
Attitudes du formateur et de l'apprenant. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Analyse des besoins et des attentes	25 %
Modalité 2 – Analyse contextuelle - CSI	25 %
Modalité 3 – Intégration de principes pédagogiques ou andragogiques	25 %
Modalité 4 – Conception de la formation adaptée	25 %

PPL3025 – DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ALTERNATIVES APPLIQUÉES – 3 CRÉDITS

DESCRIPTEUR DU COURS

Défis et opérationnalisation du développement durable, social et écologique. Démographie et villes viables. Transition vers la décroissance soutenable et l'équité sociale. Principes et pratiques écosystémiques de la permaculture. Études de cas.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif général du cours est de permettre d'acquérir une compréhension globale des enjeux économiques, sociopolitiques et juridiques associés au développement durable et à la décroissance soutenable dans un contexte de développement international et d'acquérir des outils d'analyse et d'intervention permettant d'intégrer ces problématiques dans ses pratiques de travail et son implication citoyenne. Il permet de développer une pensée critique et éthique à la question des ressources renouvelables et non renouvelables, la transition vers la viabilité et la durabilité et la résilience des individus et des populations en contexte de coopération et de solidarité internationales.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- cité les principaux acteurs, outils et accords associés à la coopération internationale en matière de développement durable et autres modes de développement alternatifs ;
- précisé les principales théories du concept de développement durable et autres modes de développement alternatifs ;
- décrit quelques courants de pensée et pratiques de l'action coopérative au regard des enjeux socio-écologiques contemporains : décroissance, transition écologique, écodéveloppement, permaculture, *buen vivir*, etc.;
- tenu compte de certains outils pour évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques de projets de développement internationaux;
- justifié certaines critiques au cadre de référence du développement durable : son historique, les approches qui le caractérisent, les enjeux associés à sa mise en œuvre, les acteurs et les politiques internationales favorisant son déploiement.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

• Savoirs

DD : Historique et conceptions. Grands enjeux et indicateurs. Apports et limites du référentiel onusien. Éléments constitutifs de la gouvernance, incluant le cadre institutionnel international. Aide publique.

Environnement : politiques internationales. Développement urbain viable dans le monde. **Représentations sociales de l'environnement** : quelles implications pour le traitement des questions vives?

Coopération internationale en matière d'environnement et de DD : la question du rapport aux savoirs abordée à partir de cas concrets. Initiatives de solidarité internationale soutenant la mobilisation. Analyse du cycle de vie (ACV) comme outil de gestion et de planification. Responsabilité environnementale des entreprises et initiatives du secteur privé. Introduction aux courants de la décroissance y compris conviviale et soutenable, l'écologie politique, l'écologie sociale et transition écologique citoyenne.

• Savoir-faire

Appréhender les relations entre écologie et économie. Faire les liens nécessaires pour comprendre ce qu'on entend par la diversité bioculturelle - entre natures et cultures. Analyse des rapports à l'environnement et au développement : narrations des régions dites des Nord et des Suds.

• Savoir-être

Sensibilisé aux questions socio-écologiques vives : perspectives écocitoyennes. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 - Récit éco-biographique /analyse d'une controverse socio-écologique	30 %
Modalité 2 - Étude de cas – rapport écrit	35 %
Modalité 3 - Examen final	35 %

PPL3035 – ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE MONDE – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Histoire et concepts de l'économie sociale et solidaire au Québec et dans le monde. Principales alternatives économiques. Mouvement coopératif. Économie circulaire. Développement social. Commerce équitable. Analyse des initiatives existantes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à :

- retenir des éléments d'histoire et différents concepts de l'ÉSS au Québec et dans le monde ;
- Décrire la relation entre l'économie, le développement social et les initiatives citoyennes en coopération ;
- acquérir une culture générale économique et sociale du monde actuel, pour comprendre la nécessité et le bien-fondé de plusieurs de ses alternatives ;
- identifier des initiatives d'ÉSS et en reconnaître les modèles ainsi que leurs particularités ;
- analyser l'ÉSS dans un contexte de consommation responsable, ici et ailleurs.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- défini les notions et les grands principes relatifs aux principales alternatives économiques de notre temps;
- analysé la nécessité et le bien-fondé de certaines alternatives proposées par l'ÉSS face aux crises actuelles à l'aide d'exemples issus de la coopération et de la solidarité internationales;
- analysé des initiatives de commerce équitable et d'ÉSS;
- analysé les écueils potentiels pouvant fragiliser les initiatives en ÉSS et les conditions de réussite nécessaires à l'émergence et à la croissance d'initiatives de l'ÉSS, ici et ailleurs;
- évalué les forces et les limites des différents modèles d'entrepreneuriat collectif ;
- proposé des solutions viables pour des enjeux sociétaux, situés dans un contexte mondial.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

Grandes problématiques économiques contemporaines. Responsabilité sociale des organisations et des entreprises. Alternatives économiques. Mouvement coopératif. Économie circulaire. Économies bleue, verte et blanche. Économie des inégalités et de la (re)distribution. Développement social. Commerce équitable. Entrepreneuriat social. Projets concrets de coopération et solidarités internationales.

Quelques auteurs et ressources: Angus, Binhas, Cliche, Favreau, Friedman, Gaboury, Hofstede, Lemay, Maheux, Molina, Milhaud, Navarro-Flores, Pauli, Piketty, Rostow, Trompenaar. Rapports de l'UPA-DI, du DID.

- **Savoir-faire**

Analyse des forces et des faiblesses. SWOT. Analyse critique. Analyse contextuelle.

- **Savoir-être**

Distance critique face aux attitudes et aux comportements socio-économiques. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail individuel	30 %
Modalité 2 – Projet à développer en équipe	30 %
Modalité 3 – Examen final	40 %

PPL3076 – ENJEUX ET DÉFIS DE LA FAIM DANS LE MONDE – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Enjeux locaux/globaux de la faim/malnutrition. Production agricole, distribution, accès aux aliments. Gouvernance et souveraineté alimentaires. Résilience aux changements climatiques. Analyse d'interventions de coopération, humanitaire/développement.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à démystifier les causes multiples de la faim et de la malnutrition (naturelles, sociales, politiques, géopolitiques) dans les pays en développement, afin de développer un regard critique et constructif par rapport aux politiques nationales et aux interventions de coopération visant à diminuer la faim et la malnutrition.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- différencié les concepts de malnutrition et de faim, de sécurité alimentaire, de souveraineté alimentaire et de résilience alimentaire;
- expliqué les facteurs et enjeux (naturels, socio-économiques et politiques locaux et globaux) qui déterminent la production alimentaire et l'accès aux aliments en fonction de différentes catégories d'individus (agriculteurs/ sans terres/nomades/urbains/..., hommes/femmes, etc.) dans les pays aux indices élevés de pauvreté;
- analysé de façon critique et holistique les causes des crises alimentaires actuelles et passées et les causes de l'insécurité alimentaire chronique dans certains pays;
- suggéré des approches d'intervention judicieuses visant à sauver des vies à court terme et à augmenter la résilience alimentaire à long terme;
- évalué (1) les politiques nationales et internationales ayant un impact sur l'alimentation et (2) des interventions humanitaires et de développement dans le secteur alimentaire;
- contribué aux débats actuels concernant les tendances dans le domaine de la sécurité alimentaire.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

- En lien avec la faim et la malnutrition : définitions et concepts clés, problématiques actuelles, état des lieux actuel dans le monde, groupes critiques

- En lien avec la production alimentaire et l'accès aux aliments : enjeux naturels, climatiques, socio-économiques et politiques liés à la production agricole et à la distribution alimentaire ; enjeux liés au genre et éléments culturels ; pistes de solutions adoptables visant à augmenter la résilience climatique, agro-écologie.

- En lien avec la géopolitique de l'alimentation : particularités de l'alimentation dans la géopolitique, historique des relations et réglementations internationales en lien avec l'alimentation, éléments dans les politiques nationales permettant de renforcer la résilience alimentaire.

- En lien avec les interventions de coopération internationale : particularité du secteur alimentaire dans la coopération internationale, complexité du processus d'adoption du changement des innovations et principes d'intervention, risques liés aux interventions, caractéristiques clés des interventions humanitaires vs des interventions visant la résilience alimentaire.

- **Savoir-faire**

Participe de façon nuancée aux débats et discussions actuels dans le domaine de la sécurité alimentaire; identifie les causes des crises alimentaires et de la faim chronique dans des études de cas; analyse critique des approches et des résultats des (1) politiques internationales dans le domaine de l'alimentation, (2) des politiques nationales visant à réduire la faim et malnutrition, (3) politiques nationales visant l'augmentation de la production agricole, et (4) des interventions dans le domaine de la coopération et la solidarité internationales.

- **Savoir-être**

Constructif-ve et respectueux-se dans un travail de groupe multiculturel; critique et nuancé-e dans la lecture d'informations et rapports; rigoureux-se et approfondi-e dans ses analyses. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail individuel : Analyse contextuelle	40 %
Modalité 2 – Travail d'équipe	30 %
Modalité 3 – Examen individuel : Analyse critique d'une situation réelle	30 %

PPL3078 – CORRUPTION ET ABUS : PRÉVENTION EN COOPÉRATION – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Prévention et lutte contre la corruption, les abus et la violence en contexte international. Analyse contextuelle historique, économique, politique et socioculturelle. Stratégies d'action. Études de cas (Canada, Québec, autres régions du monde).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à

- distinguer les devoirs et responsabilités des États et des individus ;
- présenter la corruption comme un phénomène internationalement dommageable qui n'est pas seulement une réalité pour les pays dits en développement.
- présenter de manière critique des expériences québécoise et canadienne de lutte contre la corruption, et des outils développés en matière de prévention de la corruption ;
- analyser les phénomènes de corruption au sens large et en particulier par des exemples concrets ;
- analyser des situations concrètes en matière de lutte contre la corruption, avec un accent particulier sur la prévention.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- expliqué ce qu'est la théorie critique et sera initié à l'appliquer;
- distingué l'influence principale et l'influence marginale des enjeux liés à la corruption,
- distingué les actes répréhensibles des abus et de la violence;
- décrit des phénomènes systémiques et systématiques de la corruption et des actes répréhensibles y étant associés;
- énoncé les responsabilités et devoirs des coopérants en la matière;
- analysé de manière critique des discours et des études de cas réels en lien avec la corruption, les abus et la violence.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
 - Définitions, historique de la corruption. Prévention et lutte contre la corruption, abus
 - Causes, facteurs d'influence, ampleur du phénomène sur les plans économiques, politiques et socioculturels.
 - Acteurs : États, Individus...
 - Conséquences : pour l'organisation, pour le développement en général : sociétés, bénéficiaires
 - Solutions : utilité des modes de répression de la corruption et des abus (détournement d'argent, par exemple) dans le monde. Résultats des programmes de réduction de la corruption, politiques publiques à formaliser, enjeux d'éducation, soutien aux acteurs de la société civile, Expériences québécoise et canadienne (Organismes d'application de la loi en matière de corruption), Gestion des risques. Distinguer les devoirs et les obligations.

Quelques auteurs et ressources : Aristote, W. Benjamin, Anders, Blundo et De Sardan, Deneault, Campbell, Cordersman, Diamond, Garo, de Maillard, Sarassoro, Tambulasi, Études de Transparency International et OCDE.
- **Savoir-faire**
Pratique de la théorie critique. Analyse de discours. Pratique de l'étude de cas.
- **Savoir-être**
Devoir de diligence et de prudence. Codes d'éthique et de déontologie. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 - Travail individuel	20 %
Modalité 2 - Travail individuel	30 %
Modalité 3 - Travail d'équipe	20 %
Modalité 4 – Examen final en classe	30 %

PPL3120 – GESTION ET ÉVALUATION DE PROJETS EN COOPÉRATION – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Gestion de projets en coopération et solidarité internationale. Pratiques alternatives. Processus de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et de redevabilité (SEAR) en contexte international. Analyse de données qualitatives et quantitatives. Rapports.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à :

- présenter les approches, techniques et outils couramment utilisés en matière de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et de redevabilité de projets et de programmes en coopération internationale ;
- développer des méthodes et des outils pertinents pour assurer la qualité des projets et des programmes en coopération et solidarité internationales ;
- collecter et analyser des données qualitatives et quantitatives et communiquer les résultats ;
- analyser des situations concrètes en coopération internationale et appliquer les approches et les outils adaptés pour assurer le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité des projets et programmes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- expliqué à travers son histoire en quoi la GAR se place au centre des objectifs d'efficacité de l'aide, ici et ailleurs;
- testé différentes méthodologies, approches (alternatives) et phases d'un projet ainsi que les processus qui s'y rattachent;
- décrit le rôle du SEAR dans le cycle de projet et de programme en coopération et solidarité internationales;
- utilisé certains outils et techniques des 12 domaines de connaissance de la gestion de projet en CSI;
- décrit le rôle du gestionnaire de projet;
- défini un plan de suivi et d'évaluation en fonction d'un projet ou d'un programme ;
- analysé des termes de référence d'évaluation de projets et de programmes, incluant les critères d'évaluation, les objectifs spécifiques, les questions d'évaluation;
- analysé des leçons apprises, des apprentissages et la faisabilité de recommandations ;
- rédigé des résultats et des recommandations.

ÉLÉMENTS DE CONTENU
• Savoirs

Principales théories et concepts du SEAR pour des projets et programmes en coopération internationale du développement. Matrice de suivi et d'évaluation. Critères classiques. Distinction entre les types d'évaluation de projets et de programmes. Innovations. Termes de référence. Systématisation. Capitalisation. Théorie du changement. Logiciel d'analyses qualitative et quantitative. Évaluation féministe. Désagrégation des données. Étude ligne de base. Échantillonnage. Normes éthiques. Triangulation des données. GAR. ÉFH.

• Savoir-faire

Concevoir, planifier et mettre en œuvre une démarche évaluative. Identifier les types d'évaluation adaptés au contexte. Élaborer un plan de collecte de données et plan de suivi et d'évaluation. Définir des objectifs. Identifier des cibles. Définir un échantillonnage. Identifier et définir des indicateurs de performance intégrant des aspects transversaux. Identifier et définir des méthodes et des outils de collecte. Collecter et analyser des données qualitatives et quantitatives. Formuler des questions. Communiquer des résultats, des constats, des leçons apprises et des recommandations.

• Savoir-être

Adoption des comportements et normes éthiques lors de la collecte de données. Attention aux normes culturelles, aux groupes vulnérables et aux relations de pouvoirs. Sensible à la redevabilité et l'imputabilité. Sensible au consentement libre et éclairé, au respect de la dignité du sujet et au respect de la vie privée et de la confidentialité. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail individuel - Études de cas 1	35 %
Modalité 2 – Travail individuel - Études de cas 2	35 %
Modalité 3 – Simulation	30 %

PPL3140 – ACTIONS HUMANITAIRES : CONFLITS ET CATASTROPHES – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Opérationnalisation de la Charte humanitaire, des Principes de protection, de la Norme humanitaire fondamentale et des standards minimums. Application du droit international humanitaire, coutumes et jurisprudence. Études de cas. Simulations.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à développer une réflexion critique sur le processus de mise en œuvre d'opérations humanitaires contemporaines, soit en temps de conflits armés et de catastrophes naturelles, humaines ou encore technologiques. Il vise également à analyser les vulnérabilités, les capacités et le contexte de quelques opérations humanitaires en vue d'améliorer leur pertinence.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- identifié la cause des conflits et le cadre normatif international et national applicable;
- distingué le rôle et le mandat des acteurs humanitaires;
- décrit des réponses humanitaires immédiates, de court et moyen termes, applicables aux circonstances;
- analysé des situations de gestion des opérations en application du manuel Sphère;
- associé des principes organisationnels afin de guider les actions humanitaires en regard d'une situation;
- associé les méthodes opérationnelles qui obéissent à des standards minimums, à des règles, à un code d'éthique et à un code de conduite;
- exercé sa pensée critique sur les concepts de « réflexe humanitaire », « d'impératif humanitaire » et sur l'évolution du « système humanitaire ».

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
Définir ce qu'est la Charte humanitaire, des Principes de protection, de la Norme humanitaire fondamentale et des standards minimums dans quatre domaines d'intervention essentiels, à savoir l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène (WASH) ; la sécurité alimentaire et la nutrition ; les abris et les établissements ; la santé. DIH ou droit des conflits armés. Conventions de Genève et protocoles. Abus et sanctions.
Quelques références : Revue de la Croix-Rouge internationale, Réforme « humanitaire » (2015), Manuel Sphère et articles critiques comme Blanchet, Martin et Ryfman; Conoir, Brière et Poulin.
- **Savoir-faire**
Analyser et contextualiser le type de conflits armés et de catastrophes (naturelles, humaines ou encore technologiques). Application de plusieurs méthodes techniques, stratégies et moyens pour planifier, organiser et structurer des opérations humanitaires. Travail en équipe à l'aide d'un guide pour la mise en œuvre d'une action humanitaire contextualisée. « Concept paper ». Gestion des changements.
- **Savoir-être**
Ouvert à évoluer dans un contexte volatile, incertain, voire hostile et en changements constants et rapides. Respect des règles éthiques. Capacité d'organiser une réponse sûre et sécuritaire. Capacité à travailler dans un contexte inconnu et à savoir gérer la diversité. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Exercices 1, 2, 3	30 %
Modalité 2 – Proposition concrète de projet en équipe	20 %
Modalité 3 – Simulations 1 et 2	40 %
Modalité 4 – Participation et animation de débats	10 %

PPL3160 – SANTÉ ET SÉCURITÉ EN CONTEXTE INTERNATIONAL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Bases empiriques et théoriques. Cadre juridique. Enquête et analyse des actions à poser avant, pendant et après la mission. Catégories de risques. Élaboration et application de guides et de plans de sécurité, prévention et réparation. Cas pratiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à outiller les futurs travailleurs de la coopération et de l'humanitaire pour les aider à identifier et à évaluer les risques, menaces et vulnérabilités ainsi que les façons de les réduire. Il vise également à développer des mécanismes de prévention avant le départ, des mécanismes de soutien pendant la mission et des actions d'aide, voire de réparation, au retour du coopérant, si nécessaire. L'analyse critique d'études de cas réels avec encadrement sera donc privilégiée.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- identifié quelles sont les grandes catégories de risques (risques, accidents, actes de violence...);
- identifié et évalué les menaces et les vulnérabilités;
- décrit les actions de type sécuritaire et les comportements à privilégier pour soi et les autres;
- présenté des stratégies pour éviter les situations de vulnérabilité;
- rédigé un guide applicable à des situations réelles;
- rédigé un rapport d'incidents fondé sur des faits et avec des recommandations;
- travaillé en équipes avec un code de conduite à l'appui.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**

La connaissance et l'analyse du contexte régional, national et local (historique, géographique, politique intérieure et extérieure, économique, social, ethnique, religieux). Le développement d'un réseau de contacts. Les stratégies de base : acceptation, protection, dissuasion. Les éléments d'un plan de sécurité (mise à jour continue). Identification et évaluation des menaces et des vulnérabilités. Règles de sécurité. Niveaux d'alerte. Procédures d'hibernation et d'évacuation. Tableau des responsabilités. Les rapports d'incidents. La gestion du stress, le choc culturel et le choc des cultures (phases). Le guide de comportement. Les *briefings* et *debriefings*. Procédures d'enquêtes administratives (RH).

Quelques auteurs et ressources : Choueiri, DeMaisonnette, Dworken, Grunewald, Hallan, Pirote et Husson, Schmidt, Van Brabant, Vichniac; revue internationale de la Croix-Rouge, Bioforce, ECHO, MDM, MSF, OCHA. MSF. Sur le choc culturel: Adler, Bautista, Bennet, Levine et Adelman, Oberg, Schnell, White, Winkelman.

- **Savoir-faire**

Travail en équipe. Rédaction de rapports d'incidents fondés sur des faits et des guides de prévention.

- **Savoir-être**

Être sensibilisé au bon réflexe face à l'occurrence et la sévérité des incidents. Être sensibilisé aux manques lors du retour : manque d'encadrement, de valorisation et de soutien. Être sensibilisé aux conséquences de chocs culturels ou encore de chocs post-traumatiques. Respect des exigences académiques (citations, droits d'auteurs...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Travail en équipe - Rédiger un guide avec code de conduite	40 %
Modalité 2 – Travail individuel - Analyse de cas	30 %
Modalité 3 – Travail individuel - Rédiger un rapport d'incident	30 %

PPL3400 – STAGE EN COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES – 6 CRÉDITS

DESCRIPTEUR DU COURS

Stage supervisé dans le domaine de la coopération internationale du développement, de la solidarité internationale ou encore dans le secteur de l'humanitaire.

Remarques : Durée de 270 heures. L'inscription au cours est conditionnelle à l'approbation par la responsable de programme du projet avant le début de la session.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours optionnel permet aux étudiants d'être sensibilisés aux dynamiques internationales ou de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises au cours du programme.

L'étudiant.e a la responsabilité de trouver son stage au sein d'une OCI, ONG, institution parapubliques ou gouvernementales, entreprises privées, cabinets de conseils.

L'étudiant.e doit soumettre à la responsable de programme un projet de présentation de stage pour approbation. L'organisme doit fournir une lettre indiquant la fonction et les tâches à réaliser. Du temps supplémentaire devra être alloué à la rédaction du rapport de stage.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à :

- vivre une expérience de stage en coopération internationale sur le terrain ou dans un siège social ;
- valoriser les atouts professionnels et génériques de l'étudiant.e dans un contexte d'apprentissage impliquant une collaboration avec des acteurs de coopération internationale en développement ou dans les réponses humanitaires ;
- exercer la capacité réflexive et d'analyse de l'étudiant.e ;
- intégrer les connaissances et les apprentissages issus des 4 à 8 cours préalables dans le cadre du programme ;
- approfondir un sujet d'intérêt ou de développer des aptitudes professionnel(les) en lien avec le programme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- identifié des parties prenantes et les acteurs impliqués dans le milieu et liés à son champ d'intérêt spécifique ;
- travaillé au développement/renforcement d'un réseau de collaborateurs/personnes-ressources aptes à favoriser son intégration professionnelle ;
- analysé des fonctions relevant du domaine de la coopération internationale, en rapport avec ses aptitudes professionnelles et ses intérêts propres ;
- pris conscience de son positionnement professionnel et personnel face à la coopération internationale, en se basant sur sa propre expertise et les acquis réalisés pendant le parcours au Certificat ;
- commencé à planifier son intégration au monde de la coopération internationale ;
- évalué les stratégies d'intervention d'acteurs de coopération internationale dans une sphère d'activité (de coopération internationale) spécifique ;
- développé sa capacité de travail dans le milieu de la coopération internationale.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Un guide sera remis à l'enseignant à l'étudiant et au milieu qui accueille l'étudiant précisant les modalités d'encadrement et d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | |
|--|-------------|
| Modalité 1 – Recherche de stage et remise du formulaire d'approbation correctement rempli | 5 % |
| Modalité 2 - Formulaire d'appréciation rempli par la personne-ressource de l'organisme où se déroule le stage. | 30 % |
| Modalité 3 – Tout au long de son stage, l'étudiant doit compléter un guide lequel inclut ses objectifs, son mandat, une description de l'organisme, les conditions dans lequel son stage se réalise, le contexte du pays s'il y a lieu, son intégration des connaissances académiques dans le milieu, son analyse de la situation au sein de l'organisme, les principales recommandations qu'il est en mesure de faire à l'organisme. | 65 % |

PPL3600 – ATELIER D'INTÉGRATION ET RÉOLUTION DE PROBLÈMES – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Intégration des apprentissages en coopération internationale et solidarité internationales par la résolution de problèmes. Études de cas, recherches et analyses, collecte et gestion des informations recueillies, rédaction et présentation de recommandations.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le cours vise à intégrer les apprentissages divers par la résolution de problèmes efficace et scientifique dans un contexte de coopération et de solidarité internationales. Plus précisément, il permet de mettre en œuvre un processus de résolution de problèmes basé sur une formulation du problème à résoudre, une identification et une collecte des faits, et une analyse rationnelle de l'information avant de prendre des mesures et analyser leurs impacts.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant aura :

- appliqué les différentes méthodes de résolution de problèmes à partir d'études de cas ;
- appliqué des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être développés dans le cadre du programme ;
- développé un esprit critique sur ses biais personnels, son approche et son rôle au sein de la coopération et de la solidarité internationales ;
- pris conscience de son positionnement professionnel et/ou personnel face à la coopération et la solidarité internationales, en se basant sur sa propre expertise et les éléments d'apprentissage dans le cours ;
- rédigé des recommandations pour résoudre des situations problèmes de plus en plus complexes par une démarche rigoureuse.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- **Savoirs**
Étude de cas vs Résolution de problèmes. Typologie des types de tâches, de cas et des problèmes, classification des situations-problèmes et des méthodes de résolutions de problèmes. Distinction entre la résolution rationnelle, intellectuelle, méthodique, pragmatique, probabiliste. Démarches structurées et systématiques vs démarches intuitives. Modèles en matière de résolution de problèmes. Enjeux éthiques. Analyse de limites et de dangers des recettes. Apprentissage par l'erreur. Modes de pensée déductif, inductif et abductif. Approches behavioristes, humanistes et socioconstructivistes et leurs finalités.
Quelques auteurs et ressources : Aylwin (1996), Beck, Beyer (1988), Biondi, D'Hainaut, Gagné, Guilbert et Ouellet, Isaksen, Mintzberg, Osborn, Parnes, Poirier Proulx, Sarrazin, Treffinger, Woods.
- **Savoir-faire**
Utilisation des taxonomies de Gagné et D'Hainaut. Prendre des décisions. Sens de la créativité. Recherches et manipulations, combinaisons, réorganisations de l'information. Recherche et analyse de l'impact de solutions, savoir observer et décrire des faits. Savoir émettre des hypothèses. Identification des causes de problèmes : Les 5 pourquoi. Diagramme d'Ishikawa. Composer un plan d'action.
- **Savoir-être**
Sens de la rigueur et souci du détail. Éthique de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité 1 – Bilan des apprentissages au programme et réflexion sur les apprentissages	20 %
Modalité 2 – Résolution de problèmes 1	30 %
Modalité 3 – Résolution de problèmes 2	20 %
Modalité 4 – Résolution de problèmes 3	30 %